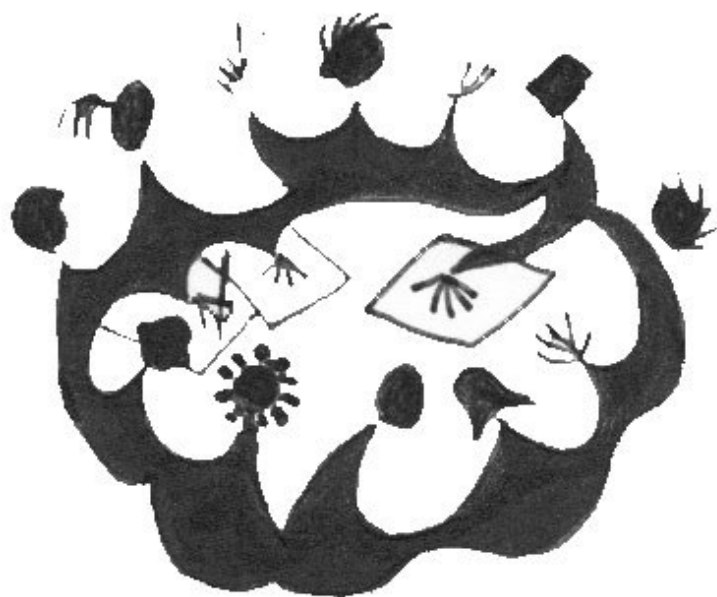




Guide du responsable de communauté locale





1. La finalité de la communauté locale de la CVX



Chaque communauté locale reçoit son identité de la Communauté de Vie Chrétienne **mondiale** dont elle est une cellule vivante.

Animés par l'Évangile et par la spiritualité ignatienne, les membres de la CVX ont le désir de « suivre Jésus-Christ de plus près et travailler avec lui à l'édification du Royaume » ; ils veulent « devenir des chrétiens engagés », disciples et témoins du Christ « dans l'Église et dans la société », et, pour cela, ils « ressentent le besoin ...de faire l'unité de leur vie humaine en toutes ses dimensions et de leur foi chrétienne dans sa plénitude » (PG 4). « Comme premier moyen de formation et de croissance continue, les membres se réunissent de manière régulière dans une communauté locale stable, pour un partage profond de leur foi et de leur vie, dans une atmosphère communautaire vraie avec un fort engagement envers la mission et le service » (PG 11). Les communautés locales dans lesquelles ils se retrouvent régulièrement sont là pour les aider « à une continuelle croissance personnelle et sociale, qui soit spirituelle, humaine et apostolique » (PG 12). Ainsi se présente la CVX dans les **Principes Généraux**.

De telles perspectives ne peuvent se comprendre, pour les personnes et pour les communautés locales, que de manière dynamique, en termes de chemin. La communauté locale n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen, pour les membres, de s'entraider à vivre davantage leur vocation et leur mission de baptisés dans toutes les situations de leur vie laïque. Aussi, en fonction de l'expérience personnelle et communautaire de chacun des membres, chaque communauté locale vit une histoire au cours de laquelle elle se transforme, à son propre rythme.

Après une **première décision** en fin d'Accueil commence une période d' « enracinement » de plusieurs années. L'expérience vécue personnellement, au sein de la communauté locale et dans la communauté plus large, permet alors à chacun d'éprouver comment la visée de la CVX le mobilise, s'il est attaché à l'expérience communautaire et s'il désire suivre le Christ de la manière dont Ignace le propose. Il peut alors discerner s'il est appelé à prononcer un **engagement temporaire ou à décider d'un autre chemin**. S'ouvre alors une troisième période dite de « confirmation apostolique » où l'entraide au discernement des décisions, l'envoi et le soutien mutuels, ainsi que l'évaluation donnent à chacun les moyens de confirmer que la CVX est bien sa vocation personnelle en Église. Les membres

sont alors invités à prononcer leur **engagement permanent** dans la Communauté. La **CVX** propose ainsi **un chemin en trois étapes**, marquées chacune par un temps d'expérimentation et une décision : accueil, enracinement, confirmation apostolique.

Ce cheminement se fait par une découverte progressive, à travers des hauts et des bas, des joies et des épreuves, comme pour les disciples de Jésus. Dans un dialogue confiant, le responsable et l'accompagnateur relisent l'histoire de la communauté locale. Ils nomment les étapes parcourues et proposent des moyens en fidélité avec le chemin de la CVX.

Chacun est invité à rechercher une réelle simplicité dans les relations et à faire en sorte d'oser une parole vraie, libre, respectueuse pour encourager, questionner, réagir dans le **seul but de s'entraider à lire et à vivre les signes de Dieu**.

En cela, la vie en CVX s'inscrit à sa manière dans la démarche des **Exercices Spirituels** de St Ignace de Loyola : « *Nous considérons les Exercices Spirituels de Saint Ignace comme **la source spécifique et l'instrument** caractéristique de notre spiritualité* » (PG 5).

2. Le rôle du responsable



Sa responsabilité s'exercera différemment selon le point où en est la communauté locale sur le chemin de la CVX : juste après l'accueil ou quelques années plus tard. Il s'informera donc auprès de l'accompagnateur ou de son référent dans l'équipe service de la communauté régionale (ESCR) afin de préciser la nature de ses tâches.

D'une manière générale, son rôle peut se définir ainsi :

- **En lien régulier avec l'accompagnateur**, il a le souci de la croissance spirituelle et communautaire de la communauté locale, en référence aux Principes Généraux de la Communauté mondiale, et il veille tout particulièrement à ce que la communauté locale se donne un cadre concret qui favorise son expérience.

Pour veiller au cadre concret de vie de la communauté locale

- Le responsable se rend attentif aux personnes et favorise de manière solide et durable un climat d'écoute, de respect, de partage, de confiance et de simplicité qui fera entrer dans une connaissance mutuelle et profonde de chacun des membres. Il donne le ton !

- En toutes situations, il est attentif à ce qui se vit dans la communauté et à en partager le souci avec l'accompagnateur. Il associe l'accompagnateur, d'une manière ou d'une autre, à la préparation des réunions, en veillant à la continuité de l'expérience spirituelle de la communauté locale. Il relit, avec l'accompagnateur, le chemin communautaire, les attentes, les progrès, en vue d'aider la communauté locale à choisir les moyens appropriés pour suivre davantage le Christ.

Pour favoriser la croissance de la communauté locale

- Pour favoriser une dynamique de croissance personnelle et communautaire, il appartient au responsable, en lien avec l'accompagnateur, de promouvoir le projet de la Communauté de Vie Chrétienne de devenir un corps apostolique. A cette fin, il invitera à faire régulièrement la relecture des missions de chacun (famille, travail, société, Eglise...) afin qu'elles puissent vraiment être des missions communes.
- Il intègre, en premier lieu pour lui, que la prière, la relecture de vie, la vie sacramentelle et la pratique régulière de retraites selon les Exercices centrent chacun et l'ensemble de la communauté sur le Christ et permettent de passer d'une vie de personnes juxtaposées à une vie communautaire.
- **En lien avec la communauté élargie**, il participe (ou délègue un membre) aux réunions et aux formations de responsables régionales ou nationales et il encourage les membres à s'ouvrir davantage à la dimension régionale, nationale, mondiale de la CVX.
 - Interlocuteur privilégié de l'équipe service de la communauté régionale, il transmet les informations de sa part à la communauté locale et incite chaque membre à participer aux rencontres, aux sessions de formation, à certains ateliers, aux congrès...
 - Il donne aux membres le sens de la participation financière pour faire face aux nécessités réelles et concrètes de la Communauté. Il relaie le trésorier pour rappeler et faire tenir à chacun ses engagements matériels.
 - Il invite à lire la nouvelle revue Vie Chrétienne (viechretienne.fr) et la revue mondiale Progressio. Il suscite l'intérêt des membres au sujet des ateliers et des missions de la CVX (les Editions « Vie Chrétienne », les centres spirituels St-Hugues de Biviers et le Hautmont, les centres d'aide aux étudiants étrangers...)

Points d'attention pratiques pour l'aider dans son rôle :

Même si, peu à peu, tous les membres se sentent davantage « responsables » de la vie de leur communauté locale, **le responsable s'assure que :**

Pour la préparation des réunions :

- Les dates et les lieux des réunions ont été fixés suffisamment à l'avance.
- Certains se chargent (à tour de rôle et en lien avec lui-même et avec l'accompagnateur) de la feuille de préparation de la prochaine réunion.
- Les feuilles de préparation sont lisibles, les questionnaires sont formulés avec des questions ouvertes et l'envoi est fait assez longtemps avant la réunion afin que chacun puisse porter cette préparation durant l'intervalle entre deux réunions.
- Chacun est invité à préparer, si possible par écrit, pour permettre une plus grande liberté dans l'expression pendant la réunion.

Durant la réunion :

- Chaque réunion comporte un temps de **prière**, un temps de **partage** (*premier tour de parole*), suivi d'un temps d'**échange** (*second tour*) et un temps d'**évaluation**.
- Chacun peut s'exprimer librement.
- Partages et échanges permettent de « relire » (c'est-à-dire dégager le relief de sa vie quotidienne sous le regard de Dieu) plutôt que de « raconter ».

Dans l'intervalle entre deux réunions :

C'est un temps pour s'exercer à un point de vigilance (principalement dans la période « d'enracinement»), un temps également où peuvent se vivre des liens et une continuité à inventer (téléphone, manière d'être fraternel pendant le temps des vacances...).

Si un membre a été absent à une réunion le responsable aura le souci qu'il lui en soit rendu compte.

En fin d'année :

En lien avec l'accompagnateur, il s'assurera qu'une réunion de la communauté locale soit consacrée à la relecture de l'année.

3. Pour l'élection du responsable



- Dès la période d'enracinement, toute communauté locale est amenée à élire un responsable.
- Tout membre de la communauté locale est éligible (sauf l'accompagnateur bien sûr !).
- Cette responsabilité est "un service", une « mise à disposition de soi » à la Communauté.
- Il est important de fixer la durée de ce mandat (de un à trois ans).

Rappels

- La responsabilité de la communauté locale est confiée à une seule personne à la fois.
- L'élection du responsable est l'occasion de faire l'expérience, en groupe, **d'un discernement communautaire**. C'est une expérience fondatrice, lorsqu'elle est bien menée, mais qui peut engendrer des difficultés dans la marche du groupe si elle est bâclée.

N.B. L'accompagnateur ne participe pas au vote. Il est présent comme témoin et pour éclairer sur les conditions du discernement, spécialement pour une communauté locale réunissant des personnes sortant d'Accueil qui élit son responsable pour la première fois.

Dans ce cas précis, on peut comprendre que l'accompagnateur diffère de quelques réunions cette élection, afin de permettre un choix « selon le cœur de Dieu » au-delà de l'apparence.

Manière de faire

L'élection peut se faire sur une ou deux réunions. (A adapter selon la communauté locale.)

Pour préparer ce temps d'élection, il peut être intéressant d'inviter chacun à se réapproprier, avant la réunion, le projet CVX et le rôle du responsable (avec les indications ci-dessus).

1. Prendre un temps de prière et de demande de grâce en lien avec la démarche.
2. Prévoir un premier temps de partage, à partir d'un questionnaire du type suivant, que chaque personne aura préalablement préparé :

- *De quoi la communauté locale a-t-elle besoin pour sa croissance ? Et moi de quoi ai-je besoin dans cette communauté locale ?*
- *Quel profil de responsable correspondrait ?*
- *Quelles sont les différentes personnes que j'appellerais volontiers à ce service de responsable et pourquoi ?*
- *Si la communauté locale me demandait de devenir responsable, qu'est-ce qui me ferait plutôt répondre "oui" et qu'est-ce qui me ferait plutôt répondre "non" ?*

3. Au cours de la réunion suivante, ou dans un deuxième temps, toutes les personnes dont les noms ont été donnés se prononcent sur leur "disposition" :

- *Après y avoir réfléchi sous le regard de Dieu, qu'est-ce qui m'empêche d'accepter de devenir responsable de ma communauté locale ?*
- *Qu'est-ce qui fait que j'accepterais ?*
- *Finalement, suis-je disponible pour servir la communauté que nous formons ?*

Ce temps peut être suivi d'échanges pour demander un éclairage, une précision, à ceux qui se sont exprimés.

4. Chaque membre vote ensuite, par écrit, à bulletin secret, en inscrivant un seul nom. Il peut y avoir deux tours : un vote indicatif, un vote final.

5. Ne pas oublier l'évaluation qui peut permettre de vérifier la manière dont la réunion a été vécue, ni d'envoyer le responsable dans sa nouvelle mission.

4. Quelques points de repère sur le chemin en CVX



Aujourd'hui, la visée de la CVX est d'amener chacun de ses membres à une **réponse personnelle** dans « l'écoute jusqu'au bout* » pour œuvrer à la fraternité universelle en Christ.

Cette réponse personnelle **se fonde** sur une relation au Christ dans toute sa richesse mais enracinée dans les Exercices Spirituels. Elle se construit par une **incorporation** progressive **dans la CVX** et ses manières de faire : réunion, DESE, appels, service, formation, parcours... qui oriente vers une **attitude apostolique**, là où chacun vit, qui permet de rencontrer les autres en faisant le lien avec le mystère du Christ.

Pour identifier la dynamique de la communauté locale à partir de cette visée, le responsable et l'accompagnateur relisent régulièrement ensemble :

La vie personnelle des membres de la communauté locale :

Vers la personnalisation

- Connaissance de Jésus-Christ. Désir de Le suivre.
- Capacité de parler de soi aux autres et d'écouter ce que disent les autres.

Fondement sur

- Connaissance des Principes Généraux et d'autres documents ; adhésion au projet CVX.
- Vie de prière : oraison, relecture, retraites selon les Exercices, lectures spirituelles.

Incorporation dans la CVX

- Participation à des activités communautaires CVX : rassemblements, formations, responsabilités, services.
- Capacité de recul, de disponibilité et sens du discernement.
- Démarche d'engagement (temporaire, permanent).

Attitude apostolique

- Sens de la mission dans les tâches ordinaires propres à chacun.
- Appropriation des missions des compagnons comme missions communes.
- Service des autres dans la société et dans l'Eglise, en se laissant interroger par les orientations missionnaires de la Communauté.

*Texte d'orientation voté par la première l'Assemblée de la Communauté – Ascension 2012.

La vie de la communauté locale : climat, fonctionnement, réalités prises en compte :

Vers la personnalisation

- Le Christ est au centre de la vie de la communauté locale plus que les besoins de chacun.
- Capacité de parler librement et sincèrement de tous les domaines de la vie.
- Dépassement des malaises et des difficultés dans la vie de la communauté locale. Pardon mutuel.

Fondement sur

- Référence faite aux Principes Généraux et aux autres textes importants de la CVX.

Incorporation dans la CVX

- Capacité de préparation, d'écoute, de partage, d'interpellation, d'évaluation.
- Solidarité avec la Communauté plus large. Sentiment d'appartenance à la CVX mondiale.
- Prière les uns pour les autres et soutien mutuel.
- Capacité à accueillir, encourager et soutenir la démarche d'un membre vers l'engagement (temporaire, permanent).

Attitude apostolique

- Capacité à aider un membre dans son discernement en vue d'une décision.
- Capacité à aborder un événement ou une question de société dans un esprit de discernement.
- Souci de la mission de l'Eglise dans le monde.

Lorsqu'une communauté locale pratique de façon habituelle et profitable le discernement, l'envoi, le soutien et l'évaluation communautaires des missions de chacun, il y a là un signe de confirmation apostolique. En effet, toute communauté de foi et de discernement parvenue à maturité est tournée vers le témoignage et le service de l'Évangile dans la société. Cette expérience, à laquelle toute communauté locale est appelée, n'est jamais achevée. Il est bon, pour le responsable et l'accompagnateur, de ne pas perdre de vue cette perspective.

Equipe service formation - Révision février 2013



FICHES PEDAGOGIQUES

**à l'usage des communautés locales
disponibles sur internet :**

<http://www.cvxfrance.com/page/formations>

COMMUNAUTE DE VIE CHRETIENNE
FRANCE

47 rue de la Roquette
75011 PARIS

Tél : 33 (0)1 53 36 02 25 Fax : 33 (0)1 53 36 02 45

E-mail:

web : <http://www.cvxfrance.com>